



Catalyseur
d'Innovation Sociale
!

Etabli - Innovation sociale
19 mai 2020



VISION

Une société qui s'organise pour construire des solutions innovantes et créatrices de richesses et relever les défis sociaux et environnementaux. Dans ce cadre, ATIS agit comme un catalyseur pour accélérer l'innovation sociale que nous considérons comme un vecteur de développement économique et social dans les territoires.

MISSION

ATIS accompagne l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprise de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine : recherche de réponses nouvelles, pérennité du modèle économique, création ou maintien d'emplois, aide à l'implantation. Sont ciblés les projets à fort impact social et économiquement pérennes, créateurs



100 projets ont été accompagnés en 2019. Depuis 2010, 60 activités à fort impact social ont vu le jour, soit plus 235 emplois créés sur le territoire.



Territoire d'intervention : Nouvelle-Aquitaine ; avec une implantation en Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne



INVENTER des solutions entrepreneuriales

La Fabrique à initiatives

Pour faire émerger des entreprises sociales sur les territoires, de la détection des besoins sociaux jusqu'à l'accompagnement du porteur de projet.

Start-Up de territoire

Événement annuel, créatif et fédérateur pour inventer les start-up bordelaises de demain.

INCUBER des projets d'innovation sociale

Incubateur d'innovation sociale

Accompagnement des porteurs ayant **un projet d'entreprise socialement innovante**, qui répond à des besoins mal ou non satisfaits au stade de l'idée.

Premiers Pas

Accompagnement collectif pour valider la pertinence de son idée avant de se lancer et définir les premières actions à mettre en place.

ACCELERER des projets en développement

Aide à l'implantation territoriale

Accompagnement permettant de bien démarrer son implantation en Nouvelle-Aquitaine: valider les besoins du territoire et identifier les ressources

Programmes nationaux ^{clés}

Conception et à la mise en œuvre de programmes d'accompagnement, à échelle nationale : La France s'engage, F° Cognacq Jay, Appel à solutions



Objectifs de l'atelier

- Intégrer le concept d'innovation sociale et sa grille de caractérisation
- Connaître les leviers pour développer un projet d'IS
- Identifier et renforcer la dimension innovation sociale de son projet

Programme de l'après-midi

9h40	1.	Contexte, enjeux, définition de l'innovation sociale
9h50	2.	Caractérisation de l'innovation sociale
10h00	3.	Caractériser l'innovation sociale de son projet
10h30		<i>PAUSE</i>
10h40	4.	Ecosystème de l'innovation sociale et leviers de développement
11h20	5.	Booster la dimension innovation sociale de son projet
11h50		



SEQUENCE 1 : INTEGRER LE CONCEPT D'INNOVATION SOCIALE





Séquence 1 : intégrer le concept d'innovation sociale

QUIZ

Le VRAI / FAUX de l'innovation sociale



L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits

VRAI

<p>INNOVATION DE PRODUIT, DE SERVICE OU D'USAGE</p> <p><i>améliore les produits, services, usages existants ou en introduit de nouveaux.</i></p>	<p>INNOVATION DE PROCÉDÉ OU D'ORGANISATION</p> <p><i>change la manière dont l'entreprise organise son travail et sa chaîne logistique.</i></p>	<p>INNOVATION MARKETING ET COMMERCIALE</p> <p><i>change la présentation, la distribution, la tarification, la promotion de l'offre.</i></p>
<p>INNOVATION SOCIALE</p> <p><i>apporte de nouvelles réponses à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.</i></p>	<p>INNOVATION TECHNOLOGIQUE</p> <p><i>crée ou intègre une ou plusieurs nouvelle(s) technologie(s).</i></p>	<p>INNOVATION DE MODÈLES D'AFFAIRES</p> <p><i>réorganise la structure des revenus et des coûts.</i></p>

Les dimensions de l'Innovation

— Source du classement : Guide « Innovation nouvelle génération », Bpifrance, 2015



L'innovation sociale agit uniquement en faveur des publics fragiles

FAUX

L'innovation sociale est à **distinguer de l'action sociale** qui désigne plutôt en France l'ensemble des actions d'aides à destination des personnes les plus fragiles ou moins autonomes (ex: personnes âgées, handicapées, petite enfance...), portées notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaire. L'innovation sociale ne concerne **pas uniquement le secteur sanitaire et social** et **peut donc concerner une pluralité de bénéficiaires.**

Les besoins sociaux, auxquels cherchent à répondre les projet d'IS peuvent concerner tous les secteurs d'activités

CHÔMAGE DES JEUNES

CHÔMAGE DES JEUNES / Près de 24% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage en France (contre 10% pour l'ensemble de la population active).
Source : INSEE

YUMPFrance

YUMP FRANCE / Formation gratuite de six mois dédiée aux jeunes porteurs de projet d'entreprise à potentiel de croissance issus des quartiers prioritaires, sur le principe de l'intelligence collective, de la mixité générationnelle et sociale.

ÉNERGIE / 21 millions de personnes ont du mal à se chauffer (UE).
Source : Ashoka



ENERCOOP / Fournisseur d'électricité 100% énergie renouvelable, proposition de solutions pour aider les particuliers et professionnels à réduire leur consommation.



FRIMALIN VILLAGE / Récolte des fruits laissés à l'abandon, redistribution gratuite dans les milieux caritatifs ou transformation pour la vente, le tout en créant de l'emploi.

HABITAT / 3,5 millions de mal-logés ou sans abri et 10 millions de personnes touchées par la crise du logement en France.
Source : Fondation Abbé Pierre



ENSEMBLE2GÉNÉRATIONS / Solutions de logements intergénérationnels : mise en relation de personnes âgées, disposant d'une chambre libre à leur domicile, et d'étudiants en quête d'un logement, en échange de services mutuels.

ENVIRONNEMENT / 20 millions de français changent de téléphone portable chaque année et moins de 9% d'entre eux l'envoient dans une filière de recyclage.
Source : Ademe

ALIMENTATION / 20 kg de produits alimentaires encore consommables sont jetés en moyenne par français et par an.
Source : wikiagri.fr



CRÉSUS / Plateforme d'intermédiation avec les établissements de crédits bancaires, accompagnement en prévention des ménages en difficulté.

MOBILITÉ / Plus de 7 millions de Français (20% de la population active) ont des difficultés de déplacement.
Source : Laboratoire de la Mobilité inclusive



ATELIERS DU BOCAGE / Offre une seconde vie aux téléphones et aux ordinateurs, notamment en partenariat avec les grands opérateurs de la téléphonie.

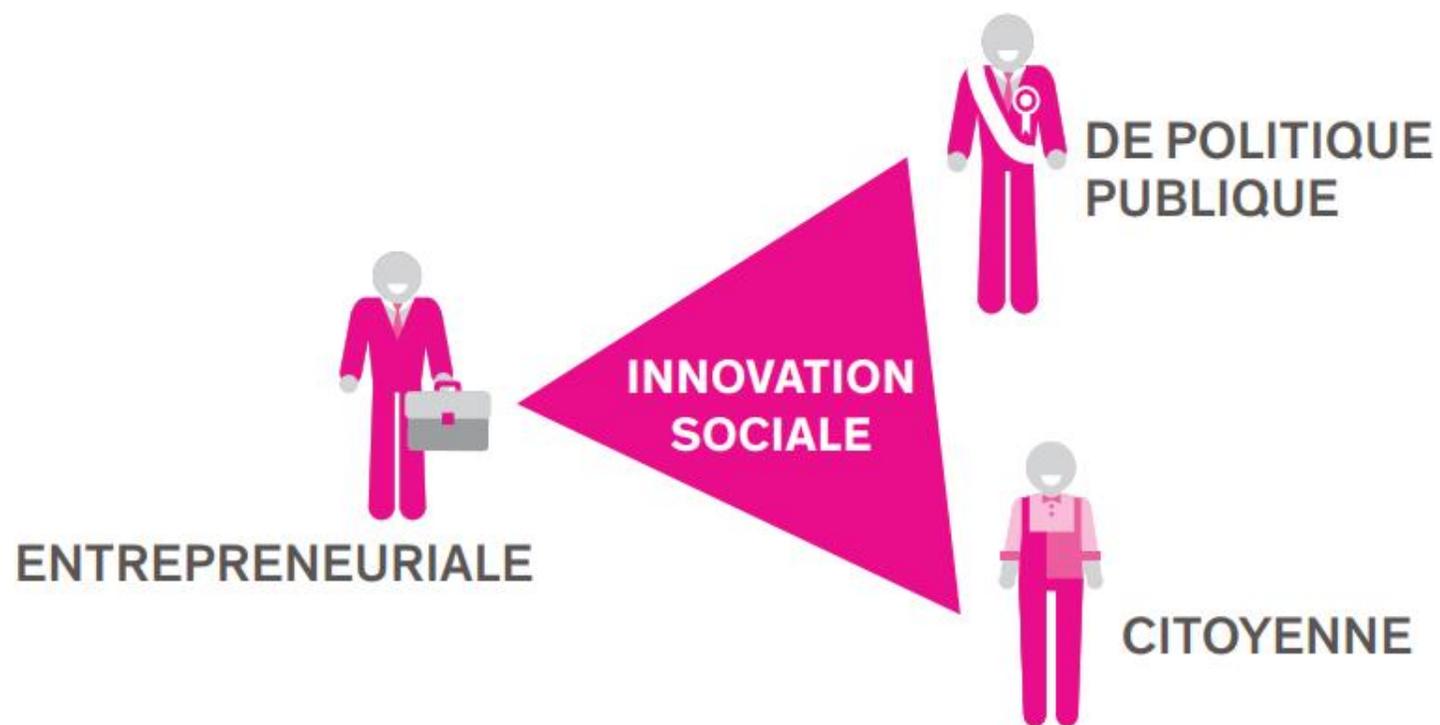
FINANCE / En France, le surendettement est responsable de 3 suicides par jour.
Source : Fédération Cresus

APREVA

APREVA / Actions d'aide à la mobilité à destination des publics fragiles en s'appuyant sur un partenariat entre un Atelier chantier d'insertion et un grand groupe, ERDF.

VRAI

L'innovation sociale est uniquement portée par les entrepreneurs sociaux



FAUX



Pour être une innovation le projet doit être complètement nouveau

FAUX

L'innovation sociale est contextuelle. Elle s'inscrit dans des contextes spatiaux et temporels donnés. Une innovation sociale développée dans un territoire et qui s'implante dans un autre territoire, ne sera pas une nouveauté dans l'absolu. Néanmoins, cette innovation sociale aura un caractère nouveau au regard du contexte de cet autre territoire si elle apporte bien nue réponse nouvelle à un besoin social peu ou mal couvert.



Un projet d'utilité sociale ou d'innovation sociale, ce n'est pas la même chose

VRAI

L'utilité sociale s'intéresse aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société. L'innovation sociale consiste à élaborer des **réponses nouvelles** à des **besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits** dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales. **L'innovation sociale s'inscrit de fait dans une démarche d'utilité sociale.**



Les projets d'innovation sociale sont économiquement fragiles

PAS FORCEMENT

Ils peuvent au contraire connaître un fort développement ! Un projet dont la finalité est d'élaborer une nouvelle réponse à un besoin social peu ou mal satisfait **n'est pas incompatible avec un modèle économique pérenne, viable et rentable.** Le double résultat obtenu, social et financier, est réinvesti dans le projet. De plus, être à l'écoute des besoins sociaux émergents peut ouvrir de nouvelles perspectives d'activités.



Séquence 1 : intégrer le concept d'innovation sociale

**En résumé, qu'est-ce que
l'innovation sociale ?**



Séquence 1 : intégrer le concept d'innovation sociale

Une définition de l'innovation dans le manuel d'Oslo

« Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé (de production) **nouveau** ou **sensiblement amélioré** (incrémental), d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures »

Édition 2005



Séquence 1 : intégrer le concept d'innovation sociale

Une définition retenue par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)

- « L'innovation sociale consiste à élaborer des **réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits** dans les conditions actuelles du marché et des politiques publiques, **en impliquant la participation et la coopération** des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le **produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution**, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, l'agriculture, la mobilité, l'énergie... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »



Séquence 1 : intégrer le concept d'innovation sociale

D'autres définitions

Est considéré comme relevant de l'innovation sociale le **projet** d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes :

1° Soit répondre à des **besoins sociaux non ou mal satisfaits**, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;

2° Soit répondre à des besoins sociaux par une **forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail**. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale.

Loi ESS – Juillet 2014

« Une innovation sociale est une intervention visant à **répondre à une aspiration, subvenir à un besoin nouveau ou mal satisfait**, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action (sérendipité) afin de modifier des relations entre des personnes ou des organisations, de transformer un cadre d'action territorial ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. Elle se caractérise par la **participation active et l'implication des acteurs aux processus de changement**. Elle est fortement liée aux spécificités d'un territoire, lesquelles conditionnent le caractère innovant de la démarche. **La recherche du bien-être est aussi importante, voire davantage, que celle du profit**, pour les projets relevant de l'innovation sociale. En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité qui dépasse le cadre du projet initial et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. **Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.** » Région Nouvelle-Aquitaine



Séquence 1 : intégrer le concept d'innovation sociale

Les éléments clés à retenir

- L'innovation sociale se définit par sa finalité
- Elle propose des réponses distinctement nouvelles dans un contexte ou sur un territoire donné
- Elle repose sur un processus qui intègre les parties prenantes et notamment les bénéficiaires finaux ou principaux utilisateurs
- Les porteurs d'innovation sociale sont multiples : citoyens, entreprises, collectivités locales
- Les formes de l'innovation sociale sont multiples : innovation de service, de produits, organisationnelle

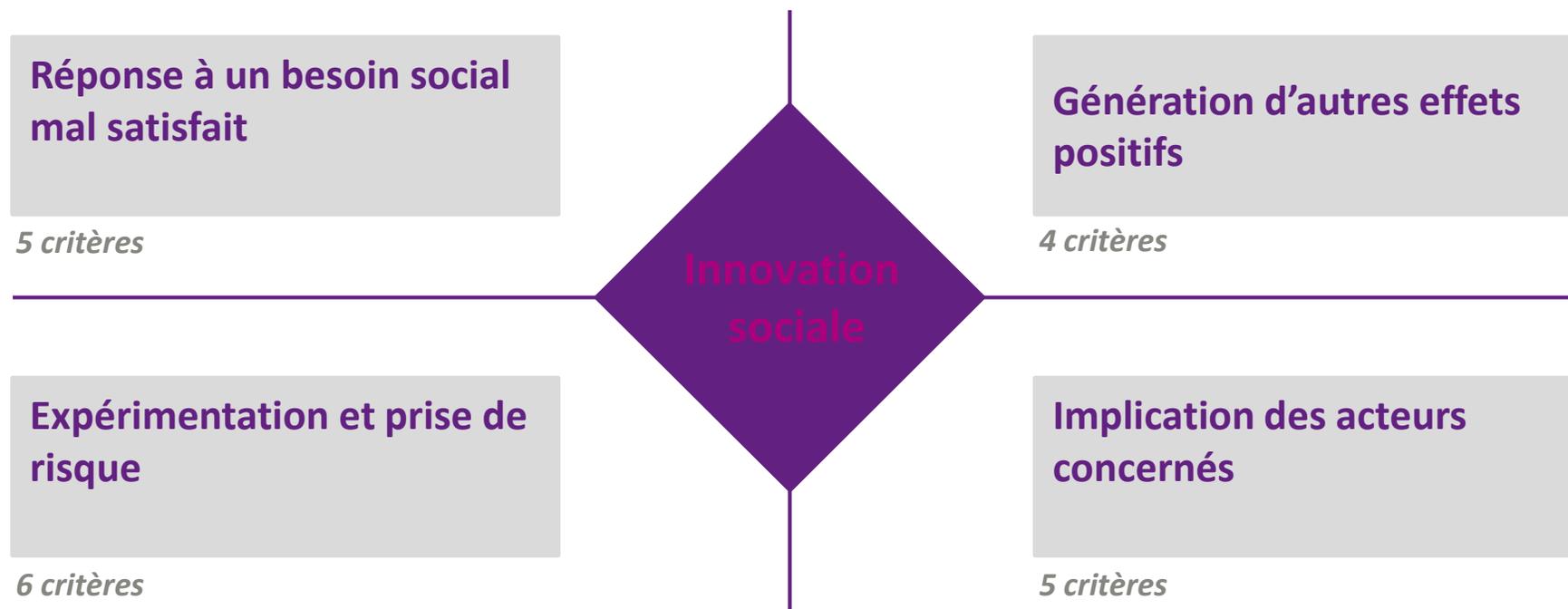


SEQUENCE 2 : CARACTERISER L'INNOVATION SOCIALE



Séquence 2 : Caractériser l'innovation sociale

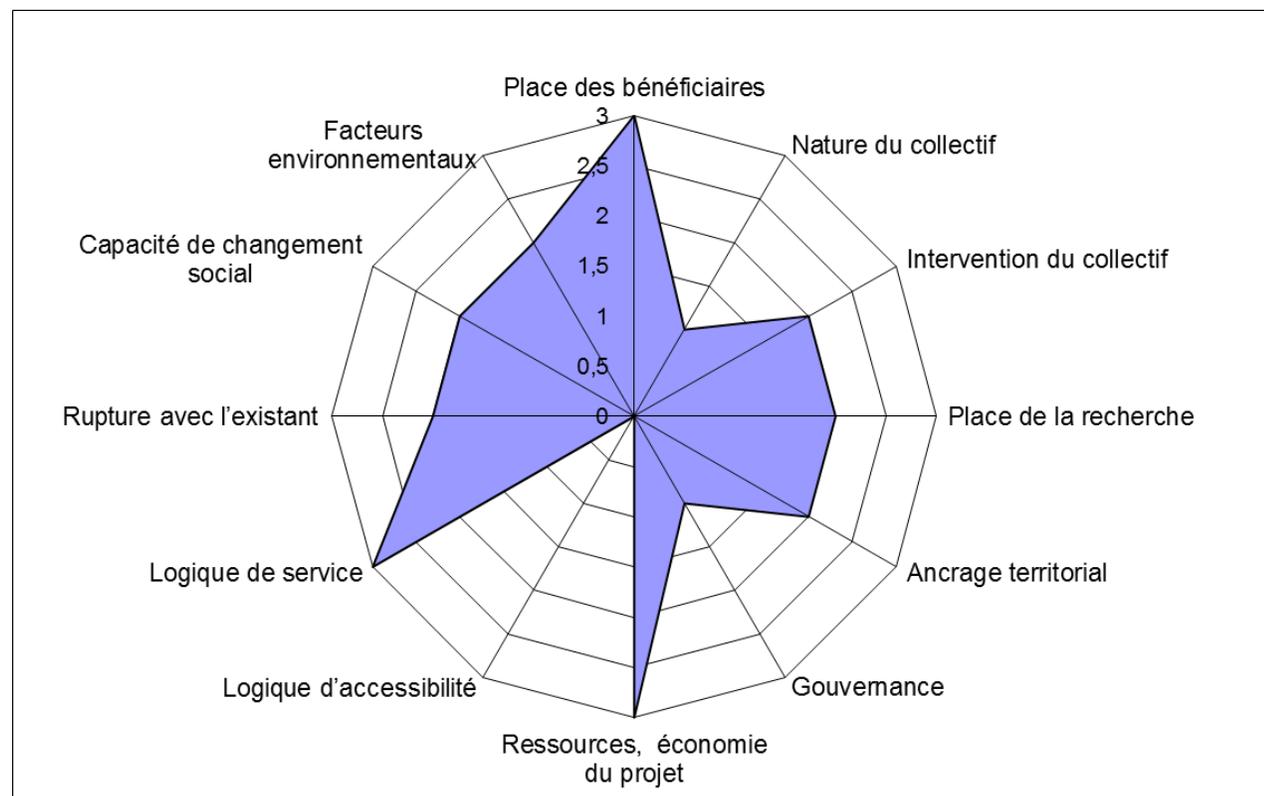
Une grille de caractérisation développée par l'Avise et le Mouves



Séquence 2 : Caractériser l'innovation sociale

Les outils de caractérisation de l'innovation sociale

- Grille de caractérisation de l'AMI Innovation sociale Région Aquitaine





Séquence 2 : Caractériser l'innovation sociale

Questions clés pour l'analyse d'un projet d'innovation sociale

- Quel besoin est concerné ? Est-il pas ou mal couvert ?
- Caractère nouveau de la réponse apportée ?
- Equipe projet / nature du collectif
- Implication des parties prenantes ? Place des bénéficiaires et/ou usagers
- Ancrage territorial
- Intensité de l'innovation ? Rupture avec l'existant, incrémentale ?
- Impact social attendu ? Changement social attendu

➔ **L'innovation sociale est une approche multi-factorielle**



Séquence 2 : Caractériser l'innovation sociale

Analyse individuelle de son projet :

- Travail individuel à partir de la grille d'analyse de l'AMI Innovation Sociale du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- La consigne :
 1. S'autoévaluer sur l'ensemble des critères de la grille (notation « ronde ») – 10'
 2. Identifier les critères où il existe une marge de progression et inscrire les axes d'amélioration que je vois pour mon projet – 10'
 3. Préparer son pitch pour la fin de matinée (3' max par projet) : – 5'
 - a) Mon projet en 2 mots
 - b) Mon innovation sociale (à quel besoin je répond et quelle est ma réponse)
 - c) Quels sont les axes d'amélioration que je vois + mes questions éventuelles

		Inexistant	Faible	Intermédiaire	Fort
Portage	Caractère collectif du projet	Le projet est porté par une seule personne	Collectif existant mais soit restreint, soit le rôle apparaît "accessoire"	Le projet intègre bien l'importance du collectif, mais la composition et/ou le rôle de celui-ci pourraient être renforcés	Le collectif qui porte le projet implique un nombre conséquent d'acteurs
	Richesse du collectif	Il n'y a pas de collectif identifié	Le collectif ne mobilise qu'une catégorie d'acteurs ou/et est insuffisamment diversifié au vu des parties-prenantes	Le collectif présente une certaine diversité, mais gagnerait encore à s'ouvrir à d'autres parties prenantes et/ou intégrer plus de diversité sociale	Le collectif est bien représentatif des parties-prenantes du projet et de la diversité sociale (genre, âge, statut, profession, culture...)
	Intégration des bénéficiaires	Ils ne sont pas associés à l'élaboration du projet	Un "échantillon" restreint de bénéficiaires est consulté ponctuellement	Les bénéficiaires sont associés à travers l'implication d'un échantillon assez représentatif	Les bénéficiaires sont considérés comme des contributeurs à part entière à l'élaboration du projet (co-construction porteurs & bénéficiaires, voire : porteurs = bénéficiaires potentiels)
	Formalisation de la gouvernance	La gouvernance du projet n'est pas pensée	La gouvernance apparaît embryonnaire (rôles peu définis, calendrier mal maîtrisé, faible prise sur le projet)	La gouvernance apparaît structurée mais sous une forme qui pourrait gagner en pertinence (cohérence avec le portage du projet, son contenu ou ses ambitions) et/ou en effectivité	Les instances de gouvernances sont lisibles, elles sont conçues pour favoriser la participation du plus grand nombre, leur rôle apparaît effectif pour exercer un réel pilotage.
Contenu	Consistance du contenu	La description du projet ne permet pas d'identifier ses apports en termes de services ou de dispositif d'action	Le projet exprime l'ambition de proposer de nouveaux services ou dispositif d'action mais leur opérationnalité n'est pas décrite	Les services et/ou le dispositif d'action proposés par le projet sont bien identifiés et paraissent opérationnels	Le projet apporte une palette de services et/ou un nouveau dispositif d'action conséquent, et il favorise en outre l'émergence d'autres innovations
	Rupture avec l'existant	Non identifiée	Le projet exprime une ambition de changement mais ses : mode opératoire, contenu et portage l'inscrivent davantage dans la continuité que dans la rupture.	Le portage, le mode opératoire et/ou le contenu du projet introduisent un réel changement dans les pratiques sociales et/ou les représentations qui y sont associées	Le projet constitue une rupture avec les pratiques sociales existantes et les représentations qui y sont associées
	Potentiel de transformation social	Non identifié	L'impact du projet apparaît limité soit parce qu'il s'adresse à "une communauté" d'acteurs très spécifique, soit parce qu'il introduit peu de changements	Du fait de l'importance des enjeux auxquels ils répondent et de la diversité des parties prenantes qu'ils mobilisent, les changements apportés pourraient induire des transformations sociales à d'autres niveaux	L'importance des enjeux auxquels répondent les solutions innovantes apportées par le projet, la diversité des parties prenantes qu'il mobilise et son potentiel de diffusion permettent d'envisager des effets à une échelle "supra" (<i>scaling up</i>)

Contexte	Ancrage territorial	Le projet ne fait pas apparaître la mobilisation de ressources territoriales (projet "hors sol")	La référence au territoire est mentionnée mais davantage en termes d'espace d'intervention que de ressource	Le projet associe des acteurs territoriaux pour "s'efforcer" de s'adapter au territoire	Le projet apparaît comme un projet de territoire : il a su mobiliser tous les acteurs territoriaux concernés et inventer une réponse adaptée aux spécificités du territoire
	Accessibilité du dispositif	Non identifiée	La question de l'accessibilité est mentionnée mais les solutions sont à peine évoquées ou n'apparaissent pas convaincantes	Les efforts sont visibles pour rendre accessibles les services, contenus ou dispositifs apportés par le projet	Le projet décrit des solutions <u>adaptées</u> à ses bénéficiaires pour leur permettre d'accéder aux services ou s'approprier les dispositifs qu'il propose (recours à des acteurs-relais facilitateurs, facilitation de la mobilité, TIC...)
	Viabilité économique	Cette question n'est pas prise en compte par le projet	La faiblesse des ressources mobilisées annonce un problème de viabilité à court terme	Le projet dispose des ressources nécessaires à son fonctionnement à court et moyen terme, mais les modalités/possibilités de leur renouvellement ne sont pas connues	Le projet dispose des ressources nécessaires à son fonctionnement et ses besoins futurs ainsi que la manière d'y répondre sont parfaitement identifiés et maîtrisés
	Place des enjeux environnementaux	Enjeux non mentionnés dans le projet	Les enjeux environnementaux sont mentionnés mais uniquement en termes de contraintes	Le projet intègre une analyse de ces enjeux qui transparaît dans les contenus qu'il propose	La prise en compte des enjeux environnementaux est à l'origine du projet et devient une source d'innovation sociale
	Ouverture à la recherche	Absente du projet	Le projet fait référence à des travaux de recherche mais ne mentionne pas de démarche de coopération	Le projet intègre un partenariat scientifique au moins partiellement formalisé et dont les chercheurs sont identifiés	Le projet procède, pour partie, d'un partenariat avec des chercheurs



PAUSE

Prenons 10 minutes de pause...



SEQUENCE 3 : ECOSYSTEME DE L'INNOVATION SOCIALE





Séquence 3 : écosystème de l'innovation sociale

Véronique BRANGER
Béatrice Montamat-Durruty





SEQUENCE 4 : BOOSTER LA DIMENSION INNOVATION SOCIALE DE SON PROJET





Séquence 4 : Booster la dimension innovation sociale de son projet

Les consignes :

- Sélection de projets volontaires pour échanger
- A tour de rôle il s'agira de :
 1. **Pitcher son projet en 2' max** : mon projet en 2 mots, mon innovation sociale, les axes d'amélioration pour booster son innovation sociale
 2. **Echanger** sur le projet avec les intervenants et les autres entrepreneurs (env. 15' par projet) :
 - Retour sur le pitch IS
 - Conseils sur les pistes d'amélioration pour booster son innovation sociale
 - Pistes concrètes d'accompagnement et/ou de financement



Merci

Votre contact :

Basile BOUBERT – ATIS

bboubert@atis-asso.org



Ressources complémentaires (*non exhaustif*)

- [Mode d'emploi « innovation sociale »](#), de l'AVISE, juillet 2015
- Grille de caractérisation de la Région Nouvelle-Aquitaine : https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2020-04/Presentation%20AMI%20IS%20juin%202020_0.pdf
- Les marqueurs d'innovation sociale de l'institut Godin : https://www.picardie.fr/IMG/pdf/d/d/4/marqueurs_innovation_sociale.pdf



Ce contenu est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#).